



AULNAY-SOUS-BOIS

Le 03 DEC 2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux dispositions des articles L 2121-9 et L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire d'Aulnay-Sous-Bois a l'honneur d'informer les habitants qu'un Conseil Municipal se réunira le **MERCREDI 9 DECEMBRE 2020 à 20H00.**

Eu égard aux circonstances exceptionnelles que nous vivons, la réunion du Conseil Municipal se déroulera à titre exceptionnel A L'ESPACE PIERRE PEUGEOT (Boulevard André Citroën).

En application de l'article 6 (II) de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, la séance se déroulera sans que le public soit autorisé à y assister, le caractère public de la réunion étant réputé satisfait lorsque les débats sont accessibles en direct au public de manière électronique. Conformément aux dispositions de distanciation physique et des mesures barrières imposées par les textes, le port du masque est obligatoire.

Le Maire



Bruno BESCHIZZA